

L'équipe enseignante est composée de

- Dominique Brunel, Directeur, et Laurent Carbonnier (heures de décharges) CM2 (26 élèves) ;
- Flore Mignon, Caroline Bravard (heures de décharge) CM1-CE2 (26 élèves)
- Isabelle Chadaigne CE2 (27 élèves) ;
- Laure Arénas CE1 (30 élèves) ;
- Béatrice Gauthier CP (22 élèves) ;
- Roselyne Méjean GS/MS (24 élèves) ; ATSEM Evelyne Puaux ;
- Marie-Hélène Delay MS (24 élèves) ; ATSEM Nelly Reille ;
- Pascale Vigier PS (26 élèves) ; ATSEM Jocelyne Lévêque ;
- Ghislaine Parra, Claudine Vidil, Nicole Breysse (dernièrement recrutée) et Estelle Dufaud (bibliothèque et cantine), personnel communal, se sont répartis les diverses tâches : cantine, garderie, entretien.



Lorsque Dominique Brunel a fait sa première rentrée à l'école d'Alissas, en 2000-2001 il y avait 154 élèves et 6 classes. Cette année l'effectif est passé à 205 élèves avec 8 classes. L'école est devenue le groupe scolaire Pierre Vincent et s'est aussi doté de nouveaux bâtiments, avec de nouvelles classes, une cantine plus grande...

Dominique Brunel et l'ensemble du personnel sont satisfaits des conditions matérielles, les travaux encore réalisés par la municipalité, leur permettant de travailler dans de meilleures conditions

Un nouveau Professeur nous a rejoints...

Laure Arénas vient d'être nommée pour l'année au groupe scolaire Pierre Vincent.

Elle est arrivée de Chalons en Champagne en 2003. Après plusieurs postes dans la région, Laure est très satisfaite de cette nomination et de sa classe de CE1 (30 élèves), pourtant très chargée



Un beau cadeau pour la rentrée...

Les employés communaux ont monté un nouveau jeu dans la cour de l'école pour les enfants de 2 à 6 ans.

Ce module, « le Rempart », comprend deux tours, un passage double, une maisonnette...pour une surface de 38 m2 sur une plate-forme en béton tapissée de dalles amortissantes.

Inscription sur les listes électorales

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pour vous inscrire, en cas de changement de domicile

L'électeur doit se faire inscrire à la mairie du nouveau domicile, avant le 31 décembre, en fournissant :

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français (disponible en mairie)
- une pièce d'identité attestant de sa nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).
- un justificatif de domicile,
- s'il habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

(L'électeur sera automatiquement radié des listes sur lesquelles il était inscrit auparavant par les services de l'INSEE)

Pour vous inscrire, si vous venez d'avoir 18 ans

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante, sont inscrit d'office sur les listes électorales (vous pouvez appeler la mairie pour vous en assurer)

Imprimé sur du papier recyclé

La rentrée Scolaire



Chers Amis,

Avec les douceurs de l'automne et avant les frimas de l'hiver, je suis heureux de vous adresser ce deuxième Alis'Info de l'année 2009.

Avec les conseillers municipaux, je pense qu'il satisfera votre besoin d'information sur les réalisations et les projets municipaux, sur l'activité locale.

J'espère que vos vacances se sont bien passées et que la reprise n'a pas été trop difficile, pour les petits comme pour les plus grands.

Bonne rentrée à tous.
Jean Leynaud

Le site www.alissas.fr est mis à jour quotidiennement, nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Les nouveaux habitants rencontrent les élus

COUP DE COEUR POUR UNE RENCONTRE FRUCTUEUSE ET CONVIVIALE

A l'initiative du conseil municipal, une réunion avec les tout nouveaux habitants qui viennent de construire ou ont acheté une maison, a été décidée : une première. L'objectif de cette rencontre a été multiple :

- Apporter des précisions sur la vie communale,
- Permettre aux nouveaux arrivants de se découvrir et dialoguer. En un mot, mieux se connaître.

Mercredi 10 juin, de nombreuses familles, avec leurs enfants ont répondu à cette invitation : une satisfaction pour toute l'équipe municipale, présente autour du maire.

Après les mots de bienvenue, Jean Leynaud maire et Jérôme Bernard 1er adjoint ont présenté les conseillers municipaux, puis les principaux projets en cours de réalisation ou à venir ont été exposés, ainsi que les grandes lignes de la vie communale.

Un buffet campagnard a permis de mieux faire connaissance, de dialoguer, de poser toutes questions. Une osmose, faite de convivialité et d'amitié naissante, s'est réalisée. Cette soirée a été un moment privilégié

LA BIBLIOTHEQUE

Horaires de la bibliothèque : Lundi, mardi de 16 à 18 heures ; Mercredi de 14 à 17 heures ; Vendredi de 14 à 16 heures ; Samedi de 10 à 12 heures.

Cotisations enfants 3,5 € (cette cotisation est en cours de révision par le conseil municipal), adultes 7€
Renseignements au 04.75.66.00.81. La bibliothèque reçoit chaque classe du groupe scolaire tous les 15 jours.

LA CANTINE

La cantine, agrandie l'an passé, accueille un effectif de 80 à 90 élèves.

Un premier service pour les plus petits de 11h30 à 12h30 puis les plus grands de 12h à 12h45.

Les repas sont préparés par API restauration collectivités et servis par le personnel communal.

Tarifs : Alissas/Rochessauve 3,22 € ; extérieurs 4,32 €.

LA GARDERIE

Une garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h20, le midi de 11h30 à 12h20 et le soir de 16h30 à 18h00.

Tarif : 0,67€ pour une garderie. Il y a 3 possibilités de garderie horaires au-dessus

Imprimé sur du papier recyclé

Aire de jeux

L'aire de jeux est en bonne voie, le planning est respecté, le gros des travaux sera achevé fin novembre.

Dans le projet nous avons séparé les aires de jeux en 3 zones afin que les tout petits ne côtoient pas les grands.



Zone 1

Côté Ouest est destiné aux enfants de 2 à 8 ans. Cette zone fermée par un mur grillagé et un portail anti-chien et vélo, est donc réservée qu'aux piétons. Il y a là des jeux sécurisés avec sol amortissant.



Toujours dans cette zone, à la place du skate-Park (ancien tennis), sera installé un petit multi jeux sur gazon synthétique, avec fronton bois, pour le foot, hand, basket. Cet espace conviendra aux 8/12 ans.

Des bancs seront rajoutés afin que les parents puissent surveiller les deux zones en même temps. Pour garder un coin de verdure un arrosage programmé a été prévu. Le court de tennis en résine reste en place, séparant les zones 1 et 2. A proximité une table de ping-pong en béton sera ajoutée.



Zone 2

Côté Est, sur un revêtement en enrobé, un grand multi jeux, (foot, hand, basket), avec des frontons bois sera monté. Il a été conçu pour l'école et les adolescents. Accolé à ce multi jeux, sur une surface très roulante a été placé le skate-Park pour roller, trottinette et petit vélo. La surface est importante afin de pouvoir y rajouter d'autres éléments par la suite. La zone sera fermée par un portail anti-moto.



Zone 3

Sous les platanes, en face de la cuisine de la salle polyvalente, cet espace interdit aux véhicules à moteurs restera destiné à la pétanque entre amis, animations, etc. ;

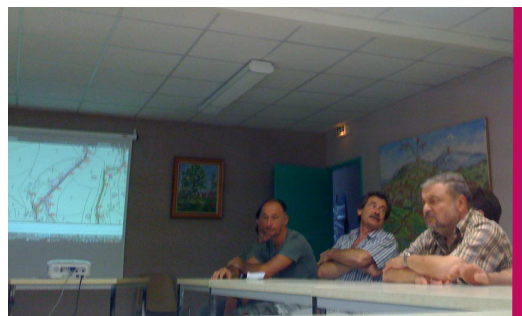
Les zones seront éclairées avec des programmations indépendantes à la carte.

EN PROJET

Une 2ème tranche est à l'étude. Un dossier de demande de subventions a été déposé à la Région, et sera prochainement soumis au Conseil Général et à l'Etat. Ce projet porte sur la rénovation du stade de foot actuel, avec la mise en place d'un éclairage et la construction d'un vestiaire. Au bout du terrain, un parcours santé serait créé pour les adultes et des tables et barbecues complèteraient l'aménagement afin de passer des moments conviviaux. Pour finir, nous intégrerions également une piste de roller et petit vélo qui ferait le tour et rejoindrait le Skate-Park.

Assainissement

Le Syndicat d'Assainissement de la Vêrone dispose de la Compétence assainissement pour les communes d'Alissas et de Chomérac. Suite à un appel d'offres, il a retenu pour la réalisation des travaux d'assainissement des quartiers Fontgrand et Le Colombier, l'entreprise BOUCHARDON de Saint Agrève.



Pour préparer au mieux les travaux, une réunion publique avec tous les propriétaires a eu lieu au mois de juin en Mairie afin d'aborder toutes les facettes du projet et du déroulement des travaux. Une seconde rencontre avec l'entreprise et les propriétaires aura lieu courant octobre pour étudier les modalités d'exécution des travaux. Le Syndicat des Énergies (SDE) de l'Ardèche interviendra dans un deuxième temps pour l'enfouissement des lignes électriques sur ce secteur ainsi que la mise en place d'un éclairage raisonné.

Autocom

Courant octobre, la Mairie sera dotée d'un nouveau système téléphonique plus performant. L'entreprise INEO de Valence a été retenue pour réaliser les travaux et la mise en service d'un Autocom Numérique. Cette installation permettra de disposer d'une gestion téléphonique plus efficace.

Multimedia

En partenariat avec le syndicat des Inforoutes de l'Ardèche, la salle polyvalente de la commune sera équipée d'une salle multimédia performante permettant par exemple d'effectuer des visioconférences ou des formations à distance. D'autre part, le système audio de la salle polyvalente sera renouvelé intégralement.

Les Commerces

Le chantier des commerces ou services (fruits légumes, pièces détachées, salon de coiffure, cabinet médical) est en bonne voie. Le gros œuvre est terminé et l'aménagement intérieur a commencé pour certains.



Une réunion présidée par Jean Leynaud maire et Jérôme Bernard 1er adjoint a programmé les travaux de mise en place des différents réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales, éclairage, éclairage public, fibre optique, télécom pour les bâtiments en construction mais aussi pour la réalisation de la future place des Erables.

L'entreprise SACER a été retenue pour les travaux de la place et des parkings (enrobé et béton désactivé). L'entreprise REC sera chargée de l'aménagement de l'éclairage public. Un calendrier des travaux a été établi. Les finitions, la plantation des érables, devraient être achevées dans la première quinzaine de novembre.

La 1^{ère} chaudière à granulés du bassin Privadois

La chaudière à fioul (plus de 7 000 l par saison) et la chaudière à gaz (cantine, classe maternelle) 3 400 l GPL ont été remplacées, dans le cadre du développement durable, par une chaudière à granulés bois qui consommera environ 23 tonnes de granulés pour la saison.

Cette chaudière est automatisée. Grâce à une vis sans fin, les granulés sont amenés du silo à la chaudière. Les cendres sont peu importantes grâce à un rendement calorifique optimum.



Evenements de l'été et de la rentrée

La projection du film de Walt Disney "Volt, star malgré lui", a eu lieu le 9 août, dans la cour du groupe scolaire d'Alissas, Sous un ciel étoilé plus de 200 personnes ont suivi les aventures de Volt, du chat Mittens et de Rhino l'hamster : un Succès

- Sou des écoles « Foire aux jouets » Dimanche 29 novembre, salle polyvalente
- Comité des Fêtes « Rôti de châtaignes » Samedi 24 octobre, Place des Platanes

Premiers pas du forum des associations

La majorité des associations de la commune s'est mobilisée pour ce premier forum. Les différentes associations, paroisse, gym, yoga, club bienvenue, danse plaisir, chasse (Acca), courir avec Alissas, amicale boules... ont aménagé avec beaucoup de soins leur stand. La ferme équestre de Fermenas est venue en voisine.

De 10 à 17 heures les principaux responsables ont donné au public tous les renseignements sur leur association, le calendrier de leurs activités. L'année prochaine, les responsables pourront profiter de cette première expérience pour améliorer ce forum indispensable pour faire connaître les associations et communiquer.

Les associations présentes sur la Commune

Amicale boules, Courir avec Alissas, Club Bienvenue, Sou des Ecoles, Comité des Fêtes Alissas Yoga, A.S.D Gymnastique, A.C.C.A. (chasse), Communauté Locale St François et Danse Plaisir.